



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 14 juin à 19 h à la Cité des Pyrénées à Pau

Présents : Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise CAVALIER, Janick CAZAUBON, Thierry COUMEL, Pascal COURTIN, Albert DARRACQ, Yves ÉMENT, Élisabeth LABAT, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS-SOENEN, Joëlle LE LAY et Alain PUJO.

Excusée et représentée : Françoise DALIGAUX représentée par Joëlle LE LAY.

Excusés : Michèle JUDGE et Michel KADLUBSKI.

La séance est ouverte à 19 h 04.

Votants = 13

ORDRE DU JOUR :

- I. Pass'Rando 2021
- II. Tarifs 2021-2022 : cotisations, programmes et assurance
- III. Activités de cohésion
- IV. Ajout de séjours quatre semaines avant leur date
- V. Partenariat Météo Pyrénées
- VI. Campagne d'information via Facebook
- VII. Permanences
- VIII. Procédure d'organisation des assemblées générales ordinaires (AGO)
- IX. Informations
- X. Calendrier
- XI. Questions diverses

Le compte-rendu du conseil d'administration (CA) du 17 octobre 2020 a été approuvé à l'unanimité par voie électronique le 23 octobre 2020.

Hervé LATKOWSKI fait part aux administrateurs du plaisir de se retrouver après cette année compliquée. Ce plaisir se ressent également dans les sorties. Il remercie tous les administrateurs qui ont assuré la continuité du fonctionnement de l'association.

I – PASS'RANDO 2021

En 2020 le Pass'Rando était valable du 1^{er} juin au 31 août pour 22 € (adultes) ou 10 € (enfants), assurance et programme compris. Les inscriptions aux sorties de niveaux 1 à 3 se faisaient dans les permanences.

Après discussion, il est proposé aux administrateurs d'approuver le Pass'Rando 2021 aux conditions suivantes :

Dates : du mardi 15 juin au mardi 31 août.

Tarifs : 22 euros (adultes) ou 10 euros (enfants) assurance et programme en cours compris.

Sorties accessibles : niveaux 1 à 4 et séjours pour les adultes, niveaux 1 et 2 pour les mineurs, exceptionnellement niveau 3 après accord de la présidence.

Inscriptions aux sorties : via le site internet afin de simplifier les démarches.

Vote pour un Pass'Rando 2021 dans les conditions décrites ci-dessus
Pour : à l'unanimité

II – TARIFS 2021-2022

1. Cotisations

Maintien des tarifs de l'année précédente.

Adhérent : 40 € – Conjoint, étudiant, demandeur d'emploi : 20 € – Mineur à partir de 10 ans : 10 €.

2. Programmes papier

Passer de 4 € à 7 € pour 2 programmes par an, afin de couvrir le coût réel de 2 programmes.

3. Assurance Albingia

Possibilité de prendre cette assurance jusqu'à 85 ans. Un adhérent peut avoir une assurance personnelle. Maintien du tarif de l'assurance Albingia à 8 €.

Vote pour les tarifs 2021-2022, cotisations, programmes papier et assurances, ci-dessus énoncés

Pour : à l'unanimité

III – ACTIVITÉS DE COHÉSION

Les activités de type rando-café favorisent la cohésion au sein de l'association autour des valeurs partagées. Elles ont pour objectif de rassembler les adhérents de tous les niveaux afin de se connaître ou de se retrouver lorsque son propre niveau a évolué, et ce au moyen de sorties convergentes. Pour qu'une activité de cohésion soit réussie, il convient que toutes les sorties inscrites au programme ce jour-là y participent. Les « rando-grillades » à Bernadaus ne sont pas concernées par cette disposition.

Vote pour l'inscription exclusive de sorties ayant pour but l'activité de cohésion à la date fixée

Pour : à l'unanimité

IV – AJOUT DE SÉJOURS QUATRE SEMAINES AVANT LEUR EFFECTUATION

Un chef de file a demandé la possibilité d'ajouter au programme des séjours, quatre semaines avant la date de leur effectuation, avec un tirage au sort supplémentaire quinze jours avant. Ces délais ne permettent pas une information ni un traitement équitables auprès de tous les adhérents. De plus, ce serait difficilement réalisable administrativement.

Vote pour l'ajout de séjours quatre semaines avant leur effectuation

Pour : 0 - Contre : 12 - Abstention : 1

V – PARTENARIAT MÉTÉO PYRÉNÉES

L'association Météo Pyrénées, née en août 2019 a comme objectifs de promouvoir son site internet et son application mobile sur smartphone. Elle a proposé aux APNP un partenariat. Il s'agit de les subventionner à hauteur de plusieurs centaines d'euros. Actuellement les cotisations reçues ne permettent pas de couvrir les dépenses courantes.

Vote pour signer un partenariat avec Météo Pyrénées

Contre : à l'unanimité

VI – CAMPAGNE D'INFORMATION SUR FACEBOOK

Françoise DALIGAUX et Alain PUJO, vice-présidents, ont eu des contacts avec Happiness qui gère le site internet des APNP. Happiness suggère de réaliser une campagne pour booster les inscriptions aux APNP, via Facebook.

Il est possible de créer un « flash » (publicité) à 50 € pour quinze jours par exemple. Après débat sur l'opportunité d'une telle démarche, il est proposé aux administrateurs que la commission Communication et les deux vice-présidents se chargent d'approfondir les modalités et de rendre compte au prochain CA. Coordination par Bernard CANUT-ROCAFORT.

Vote pour confier à la commission Communication et aux deux vice-présidents l'étude de ce dossier afin de prendre une décision lors du prochain CA

Pour : à l'unanimité

VII – PERMANENCES

La permanence de Pau ne peut plus être assurée le jeudi par la personne qui l'assumait. Les permanences sont beaucoup moins fréquentées depuis que les inscriptions se font par internet et il est difficile de trouver des permanents connaissant suffisamment le fonctionnement de l'association pour renseigner les nouveaux arrivants. Il pourrait paraître opportun d'unifier les jours et horaires des permanences de Pau et Tarbes et de les limiter au mardi de 10 h à 12 h 30 et au vendredi de 16 h à 18 h 30.

**Vote pour garder les horaires actuels à Pau et à Tarbes, hormis le jeudi matin supprimé à Pau
Pour : à l'unanimité**

VIII – PROCÉDURE D'ORGANISATION DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES

Cette procédure devrait figurer en annexe du règlement intérieur selon son article II - 5, ce qui n'est pas le cas sur le site internet. De plus, elle est obsolète : la dernière mise à jour date de 2015.

Joëlle LE LAY (secrétaire) et Françoise CAVALIER (secrétaire adjointe) ont élaboré un document de travail qui a été envoyé aux administrateurs. Il intègre notamment l'article 12 des statuts dans le texte et le maintien de l'expérience réalisée en 2020 : l'adhérent muni d'un pouvoir règle toutes les formalités administratives au même poste. Il met en place un système évitant d'éventuelles erreurs de gestion des pouvoirs. Il sera soumis à l'avis de la commission Statuts-règlement intérieur, puis mis au vote lors du prochain CA.

IX – INFORMATIONS

1. Avancement d'une sortie ou d'une formation

Un mois avant la sortie qu'il avait inscrite au programme, un chef de file a souhaité l'avancer de deux semaines, n'étant plus disponible à la date initiale. Le règlement intérieur partie relative aux sorties ne prévoit que l'avancement d'une sortie du dimanche au samedi pour raison de conditions météorologiques défavorables. Les membres du CA ont donné leur accord le 12 janvier 2021 suite à une consultation via internet. Il leur avait été précisé que cette décision serait formalisée dans le règlement intérieur, en explicitant les conditions de délais.

Cependant, il s'avère qu'il suffit d'annuler la sortie initialement prévue et de la reprogrammer à la date voulue, du moment que les inscriptions ne sont pas encore ouvertes pour la nouvelle date.

Il n'est donc pas nécessaire de modifier le règlement intérieur partie relative aux sorties.

2. Évolution de la crise Covid

Depuis le 9 juin, couvre-feu à 23 h. Fin du couvre-feu prévue le 30 juin.

Sorties en Espagne : actuellement ce pays est classé orange. On ne peut s'y rendre que sous certaines conditions : motif impérieux, être vacciné, test PCR ou antigénique récent, quarantaine.

La modification du classement par couleur et des règles induites paraît le dimanche pour application le lundi.

Pour le moment les sorties en Espagne ne sont pas autorisées dans le cadre des APNP.

3. Fiches de tâches et répartition des tâches au sein du CA

Mises en suspens pour le moment. Elles feront l'objet d'un autre CA.

L'organigramme adopté lors du CA du 17 novembre 2018 sera revu ultérieurement. Cette année a été en dehors de la normale, l'organisation des fonctions de chacun va peut-être évoluer en octobre. Les appellations secrétaire et secrétaire adjointe pourraient devenir secrétaire générale et secrétaire générale adjointe.

4. Convention triennale avec la ville de Pau

Hervé LATKOWSKI a défendu la demande de subvention par visioconférence avec Madame BONNEMASON-CARRÈRE, adjointe au maire chargée de la transition écologique, le 25 février dernier.

La convention a été acceptée par le conseil municipal du 12 avril. La ville de Pau accorde ainsi aux APNP une subvention de 1 750 € par an pendant trois ans.

5. Échange avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

Cet échange initialement prévu les 24 et 25 juin a été reporté aux mercredi 29 et jeudi 30 septembre dans la région de Cauterets. Serge MAS en est le référent. Environ 24 personnes participeront à ce séjour (12 des APNP et 12 Ariégeois). Priorité est donnée à l'inscription des membres du CA, puis aux encadrants.

Le coût du séjour est à la charge des participants (38€/personne en demi-pension, draps non fournis). S'il reste des places, elles seront ouvertes à tout adhérent intéressé.

6. Les 100 ans du Musée pyrénéen de Lourdes

Les festivités pour célébrer le 100e anniversaire de ce musée ont été retardées par la crise sanitaire. Elles pourraient débuter en juillet pour se terminer fin 2022 et permettront de découvrir des trésors parmi les nombreux amassés par Louis et Margalide LE BONDIDIER, notamment des ouvrages sur le pyrénéisme. Le programme complet de ces festivités devrait être dévoilé par les responsables de la Ville et du château, dans les semaines qui viennent.

A minima, une sortie culturelle sera mise au programme avec visite groupée du Musée pyrénéen de Lourdes et repas.

7. Frais des bénévoles

L'association a un agrément permettant de déclarer des frais de bénévoles. Suite à la déclaration de frais par le bénévole, le président signe un Cerfa par lequel il engage sa responsabilité juridique et fiscale et celle de l'association.

Un décret définit la liste des frais permettant d'obtenir une réduction d'impôts (déplacements, fournitures administratives...). L'hébergement et l'alimentation ne sont pas déductibles.

Le règlement intérieur partie relative aux sorties précise « Le covoiturage est notre mode de transport ».

Dans un souci d'équité entre les membres de l'association, il a été demandé que toutes les personnes participant à une sortie, y compris les encadrants, jouent le jeu du covoiturage, chaque passager payant son écot au chauffeur. Le président éditera une mise à jour de la liste des possibilités de déduction de frais des bénévoles propre à l'association.

8. Programme 241 (été-automne 2021)

Malgré les conditions spéciales cette année, ce programme comporte autant de sorties qu'habituellement.

Nous remercions les encadrants pour leurs propositions ainsi que la commission des Sorties et de la formation pour son travail.

9. Avenir du programme papier

Il faudra se poser notamment la question de sa forme.

10. Remplacement de la secrétaire administrative en congés

Il a été assuré par plusieurs membres du Bureau. Son organisation sera affinée.

11. Contrat de Valérie RAVOIRE, secrétaire administrative

Pascal COURTIN a établi le contrat de Valérie en prenant en compte la convention collective.

12. Journées grand public du Parc national des Pyrénées (PnP)

Six sorties sont proposées cette année par des encadrants des APNP. Il serait souhaitable de pérenniser cette participation des APNP avec les mêmes sorties chaque année.

Les inscriptions se font directement auprès du PnP. Elles devront toutefois apparaître sur le programme des APNP, afin d'informer les adhérents de leur existence.

13. Journée vautours

Elle aura lieu le 9 septembre en vallée d'Ossau. Référent : Serge MAS.

14. Inscription à une sortie découverte

Le maximum doit être fait par tous pour permettre à une personne de s'inscrire à une sortie découverte et d'avoir envie d'adhérer aux APNP. Il est convenu que les permanents pourront appeler un chef de file pour lui demander d'augmenter le nombre de places si la sortie choisie est complète.

15. Les groupes

Les listes mises à jour comme suit figureront sur le site internet des APNP après ce conseil d'administration. Les noms en gras indiquent le représentant du Conseil d'administration pour chaque groupe.

Groupe Environnement

Francis DARRÉ - **Michel KADLUBSKI.**

Groupe Flore

Claudine ARNAUD – Michel ARNAUD - Martine BERTIN – Claire BUGNICOURT – Geneviève CASTERET - **Janick CAZAUBON** - Jean-Loup CHRESTIEN DU SOUCHAY – Georgette ETCHEVERRY – Simone FRÉCHOU – Élisabeth LABAT – Gilbert LABAT – Edwige PAUTHIER – Nicole PERRIN – Marie-France PETIBON – Jean-Louis REY – Marie ROCHE – Dominique ROSSIER – Huguette SANTOS.

Invités permanents : Joceline CHAPPERT-BESSIÈRE, Olivier JUPILLE, Catherine PIERRARD, France ROSMANN, Dany ROUSSEL.

Groupe Balisage

Coordonnateurs : Jean-Pierre CANTEGREIL – Jean-Marie DELADERRIÈRE (responsable du groupe) – Didier RAMADE – Florinda RIBAS.

Suzanne ANTHIAN – Pascale AOURA – Sylvette BOURDET – Gérard CLODÉRIE – Didier DABBADIE – Didier DALIGAUX – Dominique DYE – **Yves ÉMENT** – Daniel HAUDELAYOUS – Marie-Hélène JOLY – Lucienne MONGE – Antoine MONTESINOS – Martine MONTESINOS – Serge NICOLAS – Philippe PLANTÉ – Colette RIDOU – André ROZO – Pierre TURPIN – Jean-Paul ZANIBELLATO.

Groupe Référents

Responsable du groupe : Fabienne MONCHAU

Gilbert BAYLET – Jeanne BIELLE – Anne-Marie BONNEAU – Monique CASTELAIN – Évelyne CAZEMAJOR – Marie-Claude CLARENN – Martine COUGET – Didier DABBADIE – Jean-Marie DELADERRIÈRE – Marie-Christine DELMASURE – Gilberte GENTILLET – Serge HOURCADE – Jean-Pierre LAGORS – Claudine LAPEYRE – Sylvie LASSERRE – Hervé LATKOWSKI – Marie-Catherine MALET – Serge MAS – Lucienne MONGE – Arnaud PIOERRON DE MONDÉSIR.

16. Jours des sorties

Traditionnellement elles sont organisées les mercredis, samedis et dimanches. Cependant elles peuvent l'être n'importe quel jour.

17. Matériel mis à disposition

Il sera nécessaire de refaire l'inventaire des matériels et de mettre à jour les conventions.

18. Gobelets et stylos des 50 ans

Ils pourront être distribués à la prochaine AGO.

19. Indicateurs de suivi de la vie de l'association au 6 juin 2021

428 adhérents (553 à la même période en 2020), dont 60 nouveaux adhérents (91 en 2020)

188 non-renouvellements (139 en 2020)

X - CALENDRIER

- Mercredi 24 et jeudi 25 juin : journées d'échanges avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises. Journées reportées aux mercredi 29 et jeudi 30 septembre.
- Mercredi 8 septembre : journée grillades à Bernadaus.
- Jeudi 9 septembre : journée « Vautours » avec un garde moniteur du PnP, vallée d'Ossau (à confirmer).
- Dimanche 26 septembre : rando café à Hautacam.
- Mercredi 29 et jeudi 30 septembre : journées d'échanges avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises. (dates initialement prévues : 24 et 25 juin).
- Samedi 9 octobre 2021 : assemblée générale ordinaire.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le lundi 6 septembre à 19 heures

La séance est levée à 21 h 25.

Le Président

La Secrétaire

Hervé LATKOWSKI

Joëlle LE LAY